DÉPOT LÉGAL
Nord
N° 971

N° 170 — 26e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Lundi 1er Juin 1914

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 16 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

L'Europe et l'Albanie

Voici que les Albanais veulent être placés sous l'autorité de la Turquie et, à défaut, sous le contrôle de l'Europe. A eux l' « Internationale ! » Ils apportent autant d'énergie à réclamer leur place dans l'empire ottoman qu'ils avaient mis de violence obstinée à se soustraire au joug turc ! Est-ce simplement de leur part esprit de contradiction ? Obéissent-ils à des suggestions dont ils n'aperçoivent clairement eux-mêmes ni les origines, ni le but ? Bien audacieux qui oserait à répondre. Toujours est-il qu'après s'être révolté contre le gouvernement de Constantinople qui accepta, sinon avec allégresse, du moins avec sagesse, de reconnaître leur indépendance, voici qu'ils se dressent contre le prince Guillaume de Wied et qu'ils serrent sa capitale d'assez près pour qu'il ait eu la pensée d'aller se mettre à l'abri sur un navire de guerre italien.

Ce voyage — voyage d'aller et retour il est vrai — n'a pas eu pour effet d'accroître le prestige du nouveau roi d'Albanie. Ses turbulents sujets ont aujourd'hui des exigences qu'hier ils n'auraient point osé formuler. Ce qu'ils veulent, ils l'ont dit à la Commission internationale de contrôle : ils exigent une sorte de reconnaissance officielle de leur foi mahométane, leur rattachement à l'empire ottoman et, pour le moins, en attendant mieux, la substitution des grandes puissances au gouvernement actuel.

L'ATTITUDE DE L'AUTRICHE ET DE L'ITALIE

L'Italie, sans doute, ne fait pas siennes les revendications des insurgés. Elle entend continuer à la sauvegarde de Trône et à la sécurité de la personne du prince de Wied. Elle n'en critique pas moins par la voix de ses principaux journaux la politique qu'il a suivie. Brusquement il s'est séparé d'Essad Pacha pour lequel on ressent à Rome une cordiale sympathie ; il s'est appuyé sur les catholiques du Nord pour dominer les Musulmans du Centre. Or, ceux-ci sont les plus nombreux. Comment peut-on songer à les placer sous la domination d'une minorité ? En opposant les Malissores aux rebelles, le prince a conféré à la révolte un caractère confessionnel, provoqué une recrudescence du fanatisme musulman et resserré le lien religieux qui, seul, pouvait rattacher l'Albanie à la Turquie.

Dans tous les événements qui viennent de se dérouler, la presse italienne voit et dénonce la main de l'Autriche protectrice des catholiques du nouveau royaume et qui espère ainsi s'assurer la prépondérance dans l'Albanie du Nord, si elle ne parvient pas à annexer un lambeau important de ce malheureux pays déchiré par la guerre civile et par les intrigues étrangères.

L'Italie, et nous en croyons M. di San Giuliano, ne nourrit pas, pour son compte particulier, des projets aussi compliqués. Elle s'en tient aux décisions de la Commission de Londres. C'est malgré elle, et par le seule force des circonstances qu'elle a été conduite à jouer un rôle plus actif que celui des autres puissances européennes, mais c'est à l'Europe qu'elle fait appel, c'est d'elle qu'elle attend, et de sages décisions et leur exécution prudente et efficace. Une telle attitude s'explique aisément.

PROPOSITION D'INTERVENTION INTERNATIONALE

L'Autriche et l'Italie ont en Albanie des intérêts si divergents que toute collaboration leur est maintenant et risque même de provoquer entre elles un redoutable conflit. L'Italie ne refuse d'autant plus à une action isolée qu'elle ne redoute pas moins l'influence des Autrichiens dans l'Albanie du Nord que celle des Grecs dans l'Albanie du Sud. Elle aime mieux ne pas s'installer sur la côte de l'Adriatique que de s'y trouver dans le double voisinage de l'Autriche et de la Grèce.

L'exil d'Essad Pacha et la révolte des Musulmans albanais retardent ou compromettent la solution de la question Epirote. La Grèce, en présence de l'anarchie qui s'étale, peut être tentée de retirer les concessions qu'elle avait consenties. Le but qu'avait visé l'Italie en réclamant la constitution de l'Albanie autonome se trouverait ainsi manqué. L'Europe seule peut avoir assez d'autorité pour limiter, et même pour supprimer les prétentions de l'Autriche et de la Grèce qui ne sauraient obtenir satisfaction sans que l'Italie en éprouve une diminution de prestige et de force.

Aussi l'Europe est-elle invitée à agir d'une façon prompte et énergique. C'est à elle que, pour rétablir l'ordre en Albanie, s'adresse l'Italie qui ne se soucie pas de s'acquitter, même avec la collaboration de l'Autriche, d'une mission de police qui la mettrait aux prises, peut-être avec son alliée, certainement avec la Grèce. Et c'est à la Triple-Entente que l'on s'adresse, c'est à Londres et à Paris que l'on fait appel pour maintenir l'intégrité d'un royaume qui n'a ni base ethnique, ni fondement politique.

QUE FERA LA TRIPLE-ENTENTE ?

Certes, la tentation serait grande pour nous de laisser les puissances qui ont voulu faire artificiellement surgir du chaos le nouveau royaume, en assurer laborieusement la précaire existence. Il pourrait nous plaire aussi d'écouter les grincements de la collaboration austro-italienne. Cette union qui aurait son charme pour des oreilles françaises. Il est doux d'assister au gâchis que l'on a prévu. Il serait agréable de constater le conflit naturel qui dresserait l'une contre l'autre deux des puissances de la Triple-Alliance.

Et cependant, nous pensons que la France saura se refuser de telles satisfactions pour accomplir très simplement son devoir. Bon gré, mal gré — mais librement — elle a'est associée aux déclarations des conférences internationales. Le royaume d'Albanie est né de son assentiment. Elle ne se dérobera pas aux engagements qu'elle a pris. D'accord avec les autres grandes puissances, elle s'efforcera de rétablir l'ordre, elle a assumé pour sa part une mission européenne. Elle se doit de la remplir aussi longtemps qu'elle n'est pas en contradiction avec ses intérêts vitaux.

T. STERG,
Sénateur de la Seine,
Ancien Ministre.

La situation ministérielle

Les ministres sont convoqués demain matin à dix heures et demie au ministère des affaires étrangères à un conseil de cabinet sous la présidence de M. Gaston Doumergue. C'est dans ce conseil que sera réglée définitivement la question ministérielle.

Mais dès maintenant on peut considérer comme à peu près certain que la solution qui prévaudra sera la retraite de M. Doumergue entraînant celle du cabinet tout entier.

Dans les conférences qu'il a eues depuis plusieurs jours, tant avec ses collègues du ministère qu'avec divers membres du Parlement, M. Doumergue, malgré la réserve qu'il tenait à observer, a néanmoins laissé pressentir son désir de retraite et les motifs qui l'inspirent.

M. Doumergue considère que la tâche qu'il avait acceptée il y a six mois de remplir est aujourd'hui accomplie. Il a groupé une majorité autour d'un programme dont la réalisation a commencé dans la Chambre qui disparaît. Le pays, suivant M. Doumergue, a, par les élections des 26 avril et 10 mai, donné son approbation à ce programme et a même renforcé le nombre de ses partisans.

Aujourd'hui, il n'y a qu'à poursuivre dans la Chambre nouvelle la suite de cette tâche; mais pour cette œuvre, M. Doumergue estime qu'il est préférable d'avoir recours à un homme nouveau. Quant à lui, en rentrant dans le rang, il continuera à se consacrer à son parti et à sa cause et à leur donner tous ses efforts et tout son dévouement.

Il paraît peu probable qu'on puisse arriver à dissuader M. Doumergue, dont la décision semble bien arrêtée. Le président du conseil, au cours de ses entretiens, a même été amené à indiquer que le tâche de constituer le nouveau cabinet pourrait être confiée à M. Viviani, dont il recommandera le nom, s'il est appelé à donner son avis.

Mission russe au Monténégro

Trois officiers russes arrivés à Fiume, sont repartis immédiatement pour Cattaro.

Ils étaient porteurs d'un sabre d'honneur offert par le tsar au roi de Monténégro. L'automobile royale attend les officiers à Cattaro pour les transporter à Cetinjé.

Les drames de l'aviation

Un aviateur se noie à Antibes

SA FEMME ASSISTE A L'ACCIDENT

Antibes, 31 mai.

L'élève Alfred Agolinelli, âgé de 25 ans, de l'école d'aviation d'Antibes, est tombé à la mer à 5 heures, d'une hauteur de 200 mètres et à 300 mètres environ du rivage.

L'appareil a coulé au bout de quelques minutes, entraînant l'aviateur.

Les secours envoyés n'ont retrouvé ni le corps de l'aviateur ni l'appareil.

Alfred Agolinelli, de Monaco, était âgé de vingt-cinq ans ; il était sorti du champ d'aviation de la Grimaude et s'était dirigé vers la mer en se tenant à une très faible hauteur. Au moment où il allait opérer un virage, on vit soudain l'appareil piquer du nez et tomber à la mer. Un bateau de pêcheur, qui se trouvait à quelque distance, fit aussitôt force de rames pour aller au secours du pilote, mais il avait à peine franchi quelques mètres que l'appareil et l'aviateur disparaissaient sous l'eau. Lorsque les sauveteurs arrivèrent sur les lieux, ils ne trouvèrent aucune trace ni de l'infortuné pilote ni de son aéroplane. Les recherches ont continué toute la soirée et n'ont donné aucun résultat.

Détail navrant, la femme du malheureux aviateur se trouvait sur le champ d'aviation au moment où son mari effectuait son vol et elle a assisté à toutes les phases de l'accident.

La grève des Tramways Marseillais

Marseille, 31 mai.

Conformément à la décision prise cette nuit, les employés des tramways, au nombre de 3.000, se sont mis en grève. Seuls quelques tramways, conduits par les contrôleurs, circulent sous la surveillance des gendarmes.

Cette grève cause un grave préjudice à la population et compromet les fêtes de la Pentecôte.

Avec les métallurgistes, également en grève, Marseille compte actuellement 13.000 chômeurs.

UN TRAIT D'UNION...

LE NOUVEAU PONT, EN CIMENT ARMÉ, QUI RELIERA MONS-EN-BARŒUL, MARCQ-EN-BARŒUL ET LA MADELEINE

On sait que la Compagnie des chemins de fer du Nord fait exécuter, en ce moment, d'importants travaux sur les lignes Lille-Roubaix et Lille-Dunkerque, entre le pont du Lion d'Or et la halte de Rouges-Barres, afin d'élargir son trafic de transport des marchandises et de pouvoir, en ces vastes espaces, y établir la gare de triage qui, jusqu'à ce jour, lui faisait défaut à cause du mouvement de la gare de notre cité industrielle.

Déjà de nombreuses voies et garages, avec bâtiment ad hoc, sont construits et, dès l'activité des grandes stations marchandes y règne, jetant au loin les cris stridents de ses longs trains où mugissent les locomotives.

Autour de cette gare, une multitude de maisons ouvrières s'élèvent, où les employés et hommes d'équipe faisant partie du nouveau personnel trouveront un logement plus confortable. C'est, en somme, une cité-jardin qui, en un mois de temps, [illegible] de terre. Or, en ordonnateurs [illegible], les dirigeants de la Compagnie du Nord ont pensé qu'il serait prochainement indispensable que ce centre de trafic soit relié aux communes avoisinantes, et pour ce, après entente amiable avec le département du Nord, ils ont décidé la création de routes et de ponts au sein de leur exploitation.

Deux ponts ont donc été jetés sur les branches principales des lignes et l'un d'eux à environ deux cents mètres du pont du Lion d'Or, deviendra aussi, sous peu, le trait d'union entre Mons-en-Barœul, Marcq-en-Barœul et la Madeleine. Cet important ouvrage d'art, est, actuellement, en voie d'achèvement ; il est entièrement construit en ciment armé, sur une longueur de 60 mètres et une largeur de 20 mètres ; au centre de son tablier, deux lignes de tramways pouvront passer et sur chacun de ses côtés, un large trottoir donnera accès aux routes qui, de part et d'autre, y aboutiront. Nous photographions donc ce pont, [illegible] sur [illegible] dimensions gigantesques et [illegible] ; [illegible] nous [illegible] de [illegible] puissance.

Le Président de la République EN BRETAGNE

A SAINT-BRIEUC

Saint-Brieuc, 31 mai.

Après une nuit passée en gare de Plancoët, le train présidentiel part pour Saint-Brieuc, à h. 45, sous une pluie battante.

La pluie a cessé à l'arrivée à Saint-Brieuc, mais le temps reste gris et menaçant. M. Poincaré est reçu à la gare par M. Cornu, préfet des Côtes-du-Nord ; les sénateurs et députés du département ; M. Servain, maire, entouré du Conseil municipal ; le Général Bailly, commandant la 37e brigade ; les honneurs sont rendus par le 71e régiment d'infanterie qui forme la haie sur le parcours du cortège.

Les salves d'artillerie sont tirées par une demi-batterie du 50e régiment d'artillerie, placée sur le plateau de Gouedic, en face le Palais de Justice.

La daumont présidentielle, escortée par un détachement du 13e hussards, se rend à la préfecture à travers les rues brillamment pavoisées. Les monuments publics, la préfecture, l'Hôtel de Ville, l'Hospice, le Lycée, la Caisse d'Epargne, sont magnifiquement décorés de drapeaux, de tentures et de plantes vertes.

Des poteaux et des mâts, reliés par des traînées d'oriflammes sont disposés de distance en distance, enfin, des arcs de triomphe, du plus bel effet, sont édifiés à l'entrée et à la sortie des principales voies.

La population fait au Chef de l'Etat un accueil particulièrement chaleureux.

A la Préfecture, le Président, après avoir reçu les autorités, passe devant les délégations, puis il va visiter, à la Mairie, la nouvelle salle des fêtes. De là, M. Poincaré se rend à l'Hospice où il est reçu par le personnel administratif et médical.

A onze heures, le Président, montant en automobile, se fait conduire au port du Légué, pour visiter les bassins à flot situés en dehors de la ville.

A midi, le Chef de l'Etat assiste, au Lycée, à un grand banquet de 567 couverts, offert en son honneur par la Municipalité.

LE BANQUET

Saint-Brieuc, 31 mai.

Au banquet qui a eu lieu au Lycée, M. Poincaré avait à sa droite M. Servain, maire, et à sa gauche, M. Jacquier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. On remarquait à la table d'honneur MM. Armez, député, président du Conseil Général, tous les parlementaires du département, le connétable de Jersey, le bailli de Saint-Hélier, l'amiral Berrier, préfet maritime de Brest, le général Defforges, le général Bailly, etc...

Au dessert, M. Armez, député, prend la parole au nom du Conseil Général. Il remercie le Président de la République et assure que les populations bretonnes sont inébranlablement indissolublement attachées au régime républicain.

M. Servain, maire, parle ensuite. Lui aussi vante le patriotisme des populations de Saint-Brieuc et du département, qui sont prêtes à sacrifier leur vie pour la patrie.

M. le Président de la République répond par un discours très applaudi.

Après le banquet, le Président de la République se rend à la gare et quitte Saint-Brieuc à 3 heures, au milieu des acclamations chaleureuses de la population.

Le Président a fait remettre une somme de 500 francs à chaque bureau de bienfaisance de Saint-Malo, Dinard, Paramé et Saint-Servan, et 1.000 francs au maire de Saint-Brieuc pour les pauvres de la ville. Au cours de ses visites, M. Poincaré a laissé, en outre, 200 francs à l'Hospital de Saint-Malo et 300 francs à celui de Saint-Brieuc, pour améliorer l'ordinaire des malades.

ECHOS

La ténacité a du bon.

A propos des élections belges qui viennent d'avoir lieu, rappelons une amusante anecdote concernant M. d'Andrimont, député de Verviers, qui mourut il y a quelques mois.

Chaque année, il prononçait, lors de la discussion concernant les consulats, un long discours pour demander la réorganisation de ce service.

Lorsque, pour la dernière fois, il prit la parole à ce sujet, le ministre des affaires étrangères, M. de Broqueville, s'écria :

— Mais c'est votre discours de l'an passé que vous lisez là.

— Parfaitement, fit M. d'Andrémont avec un calme imperturbable. Voilà même treize ans que je la tire ici, sans en modifier un mot, et personne ne s'en est encore aperçu.

Mais cette fois, le ministre, ayant enfin compris, réorganisa le corps consulaire.

Parmi les nouveaux élus belges, y en aura-t-il beaucoup qui montreront la même ténacité que l'ancien député de Verviers ?

Littérature !

A la préfecture de police, on conserve les « rapports » les plus caractéristiques qui ont été rédigés, depuis trente ans, par les gardiens de la paix.

En voici quelques-uns :

Un agent affirma avoir trouvé « la squelette d'une tête, mais n'avoir pu découvrir à qui elle appartenait ».

Un second a l'abréviation irrespectueuse : « Ce monsieur, écrit-il, m'a présenté sa carte de membre de la Société des amis... »

Tel autre affirme que « le blessé ne put pas écrire et signer sa déposition, ayant les deux pieds écrasés ».

D'un autre : « Ensuite, l'homme est venu se jeter sur le lion de Belfort, lequel était en état complet d'ivresse. »

Arrêtons-nous là et ne soyons pas trop sévères : pour être agent, point n'est besoin d'écrire comme Anatole France.

Les poires.

Un paysan béarnais apporta à Henri de Navarre un panier de poires si appétissantes que le roi, en prenant une, y mordit à belles dents. Et il invita le paysan à en faire autant.

Comme celui-ci, ayant pris une poire, l'essuyait avec soin, Henri lui en demanda la raison :

— Sire, c'est parce qu'en venant, il en est tombé quelques-unes dans le fumier.... Et dame, je ne sais pas lesquelles.

APRÈS LA CATASTROPHE

Quelques rescapés de l'"Empress of Ireland" font d'émouvants récits.

Dans un télégramme de Montréal au *Times*, que le grand journal de la Cité, ne paraissant pas le dimanche, a gracieusement communiqué à la presse, se trouve le récit émouvant et touchant des affres d'un jeune couple, M. et Mme Greenaway, qui faisait son voyage de noces à bord de l'*Empress-of-Ireland*.

M. et Mme Greenaway se sont mariés il y a huit jours, à Toronto. Tous deux appartiennent à l'Armée du salut et venaient à Londres pour assister au congrès de cette vaste organisation qui doit avoir lieu en juin. Voici comment Mme Greenaway raconte ses épreuves :

« Nous quittâmes notre cabine au milieu du désordre, puis je perdis de vue mon mari. Quelques amis me passèrent une ceinture de sauvetage.

« Quand le navire fut sur le point de disparaître sous l'eau, je compris que tout était perdu et je commençai à prier Dieu de venir à mon aide. Ensuite je fus engloutie dans l'eau sombre et tourbillonnante, et enfin je perdis connaissance.

« Quand je revins à moi, j'étais étendue en travers d'un radeau qui flottait sur l'eau. Je pensai que l'explosion des machines, lorsque le navire s'engloutit, m'avait projetée des profondeurs du fleuve à la surface.

Deux hommes, qui se trouvaient sur un radeau, me repêchèrent.

« L'un d'eux me dit :

« — N'aye pas peur, mon enfant.

« Puis il ajouta :

« — Ma femme a disparu.

« Et je répondis :

« — J'ai perdu mon mari.

« Alors il me donna son pardessus, ce qui me réchauffa. Ensuite, je ne me rappelle plus rien jusqu'au moment où je me trouvai à bord du *Storstad*. »

De son côté, M. Greenaway raconte qu'il était retourné dans sa cabine pour y prendre des couvertures, afin d'envelopper sa femme, et qu'en arrivant sur le pont il ne put la retrouver. Croyant que Mme Greenaway avait péri, il résolut de se laisser couler avec le navire.

« Je me trouvai légèrement à une barre de fer et il [illegible] d'une table qui flottait, jusqu'à ce qu'un bateau de sauvetage me recueillît. Ce matin, je retrouvai ma femme à l'hôtel, et nous sommes tombés dans les bras l'un de l'autre en pleurant de joie. »

Nous avons dit hier que parmi les victimes de la catastrophe se trouvait M. Laurence Irving, le plus jeune fils du grand tragédien sir Henry Irving, et lui-même acteur de talent et auteur réputé, ainsi que sa femme, qui est aussi une actrice de valeur.

Un télégramme de Montréal au *Times* dit que Laurence Irving est mort courageusement. Quand la collision se produisit, l'acteur et sa femme se précipitèrent sur le pont. M. Irving prit Mme Irving dans ses bras, mais une grosse vague les emporta par-dessus bord et ils disparurent enlacés dans les eaux tourbillonnantes.

Une autre dépêche, celle-ci du correspondant de l'agence Reuter à Québec, rapporte les détails suivants que lui a communiqués M. Clayton Burt, de Toronto : « Les derniers instants de M. et Mme Irving :

« Comme je me trouvais sur le pont, dit M. Burt, M. et Mme Irving vinrent à moi et me demandèrent ce qui se passait. Je leur dis :

« — Sauvez-vous ! Nous coulons !

« M. Irving courut à sa cabine et en revint avec deux ceintures de sauvetage. J'en mis une à chacun d'eux. puis l'enjambai la balustrade en les invitant à me suivre. M. Irving me répondit qu'il venait. Je me retournai et je le vis enjamber la balustrade, ainsi que sa femme. C'est à ce moment que se produisit l'explosion. La navire coula et je plongeai. »

Tristes détails

On trouve encore dans la dépêche suivante du correspondant de l'agence Reuter à Québec d'attristants détails donnés sur la catastrophe par les survivants :

« Peu à peu et au fur et à mesure que les quelques passagers de l'*Empress-of-Ireland*, qui sont sortis vivants de la catastrophe, consentent à raconter ce qu'ils ont vu, l'horreur de cette nuit épouvantable devient plus apparente.

« Ce qui a causé l'impression la plus profonde sur tous, c'est la rapidité avec laquelle la tragédie s'est accomplie. Le temps manqua pour mettre les ceintures de sauvetage ; le temps manqua même aux officiers et aux stewards pour réveiller les passagers endormis avant que les eaux du Saint-Laurent eussent recouvert le grand navire et ne l'eussent transformé en un vaste tombeau d'acier.

« La collision fut rapidement suivie de l'explosion des chaudières du navire, et pour ajouter à l'horreur de la situation, les dynamos cessèrent de fonctionner, plongeant la masse humaine, qui luttait pour se sauver, dans d'épaisses ténèbres. »

Une rescapée de neuf ans

Parmi les rescapés se trouve aussi la jeune Grace Hannigan, âgée de neuf ans. Elle déclare :

« J'ai eu peur seulement quand j'ai vu que les grandes personnes avaient peur. Je suis tombée à l'eau et j'ai coulé. J'étais cramponnée à une corde et je suis remontée à la surface après un temps qui m'a paru très long. J'ai regardé autour de moi et j'ai vu une lumière. J'ai regardé une seconde fois et j'ai vu ma mère et mon père. Ils étaient dans l'eau. Je ne les ai plus revus ; j'espère qu'ils arriveront par le train prochain.

« Je coulais sans rien voir et bien longtemps d'eau. Quand je remontai à la surface, je vis une planche et me cria de l'attraper. Je la saisis et l'homme m'aida à monter dans son bateau.

« Croyez-vous que j'arriverai chez nous avant mes parents ? demanda finalement l'enfant. »

On n'a pas encore été lui dire que son père et sa mère s'ont pas été retrouvés.

Le capitaine Kendall dépose

Rimouski, 30 mai.

L'enquête sur la mort des victimes de la catastrophe de l'*Empress-of-Ireland* est ouverte. Le capitaine Kendall a été interrogé. Il confirme les détails déjà connus. Il ajoute que lorsque le *Storstad* se trouvait à une distance que l'on peut évaluer à la longueur d'un navire, il lui cria, à l'aide du mégaphone, de faire machine en arrière ; en même temps le capitaine Kendall mit l'*Empress-of-Ireland* en pleine vitesse, dans le but d'éviter une collision.

Lorsque la proue du *Storstad* pénétra dans la coque de l'*Empress-of-Ireland*, entre les cheminées, le capitaine Kendall demanda au capitaine du *Storstad* de continuer à faire pleine vitesse, de façon à boucher le trou qu'il avait fait ; mais celui-ci recula, et l'eau pénétra dans le navire. Le capitaine essaya alors d'échouer la transatlantique ; mais il était trop tard, à cause de l'eau qui avait envahi le navire. Trois minutes après la collision, les machines se trouvaient hors de service.

(*Voir la suite en DERNIÈRE HEURE.*)

Les beautés du scrutin uninominal DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Il n'est certes pas trop tard pour commenter les résultats du scrutin d'arrondissement que nous avons subi, espérons-le, pour la dernière fois.

Si ce mode de scrutin n'était pas discrédité déjà, aux yeux de ceux qui veulent plus de justice, plus de clarté et plus de propriété dans l'expression de la volonté du suffrage universel, l'examen des résultats de l'arrondissement de Lille devrait à lui seul suffire à convaincre les arrondissementiers les plus obstinés.

Sourdes de côté les tractations et les marchandages qui ont lieu entre le premier et le deuxième tour ; écartons-nous, de propos délibéré, de ces officines dans lesquelles on s'efforce de fondre dans la même creuset, des opinions et des idées qui se heurteront et se combattront le lendemain. Ne nous laissons pas influencer par les déclarations pompeuses et trompeuses engageant l'électeur naïf à déposer dans l'urne du deuxième tour un bulletin qui contredit celui du premier tour. Et enfin essayons de nous placer simplement au point de vue objectif, en restant dans le domaine des faits. Ainsi nous pourrons, oublient pour un instant nos préférences, examiner les chiffres du scrutin du 26 avril tel que l'arithmétique le plus élémentaire et le plus loyale le permet.

⁂

L'arrondissement de Lille présente, au point de vue qui nous occupe, un intérêt de tout premier ordre. Cet arrondissement comptait 9 circonscriptions ; dans chacune d'elles trois candidats briguaient les suffrages des électeurs. Les trois nuances libérale, radicale, collectiviste, étaient représentées dans huit d'entre elles. Dans une circonscription, la septième, il y avait un collectiviste, un libéral et un socialiste dissident, les radicaux n'ayant pas jugé utile de se compter. Mais sans commettre une bien grave erreur, étant donné le nombre de voix radicales exprimées dans les consultations précédentes, on peut estimer qu'un candidat radical aurait obtenu un nombre sensiblement égal de voix à celui qu'obtint le socialiste dissident. S'il y a une erreur à procéder ainsi, elle est très faible, et sans grande importance, ainsi qu'on pourra en juger plus loin.

Les trois nuances politiques ainsi représentées dans les 9 circonscriptions ont obtenu respectivement les chiffres suivants au premier tour de scrutin :

	LIBÉRAUX	RADICAUX	COLLECTIVISTES
1re Circonscription	10.466	1.562	7.196
2e — —	7.447	1.164	8.611
3e — —	10.114	1.054	10.179
4e — —	8.134	4.279	3.792
5e — —	9.574	6.800	7.577
6e — —	8.000	4.177	10.952
7e — —	8.175	2.001	13.528
8e — —	5.901	7.067	5.967
9e — —	6.198	3.870	13.866
TOTAUX	74.009	32.224	71.668

JO 11664